

29 AVR. 2016

CICLIC

Agence Régionale du Centre Val de Loire  
pour le livre, l'image et la culture numérique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 8 avril 2016**

Le huit avril deux mille seize, à dix heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu à la DRAC Centre-Val de Loire, sur convocation de Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, présidente de l'agence, en date du 14 mars 2016.

**PRESENTS :**

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Anne BESNIER ; Madame Nadine BOISGERAULT ; Madame Christine FAUQUET ; Madame Véronique PEAN ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT ; Madame Alix TERY-VERBE

L'Etat :

Madame Sylvie LE CLECH ; Monsieur Luc NOBLET ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST

Le Maire de Château-Renault :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Claude CADET ; Monsieur Xavier COUTAU ; Madame Emmanuelle DUNAND ; Monsieur Olivier L'HOSTIS ; Madame Catherine MARTIN-ZAY ; Madame Dominique VEAUTE

Les représentants du personnel :

Madame Marie-Laure BOUKREDINE ; Madame Julie GERMAIN

**ONT DONNE LEUR POUVOIR :**

Monsieur Gérard BERT ; Madame Michèle BONTHOUX ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Monsieur Charles FOURNIER ; Madame Maryline LAPLACE

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Madame Isabelle AMOUROUX, documentaliste à la DRAC Centre-Val de Loire ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic ; Madame Marie LAURENT, responsable administrative et financière à Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission livre, cinéma, audiovisuel, FRAC à la direction de la culture et du patrimoine de la Région Centre-Val de Loire ; Monsieur Yvan SYTNIK, directeur de la culture et du patrimoine à la Région Centre-Val de Loire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 20

- Votants : 23 (dont cinq pouvoirs)

**BUDGET PRIMITIF 2016**

Délibération 15-2016

.../...

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

## Délibère

Les principales orientations budgétaires prévues au titre de l'année 2016 sont exposées ci-dessous. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu à l'occasion du dernier conseil d'administration de l'agence.

Le budget primitif 2016 de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture, intégrant les restes à réaliser 2015, se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CREDITS D'INVESTISSEMENT SOUMIS AU VOTE	788 961,16	601 160,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	39 984,00	157 873,00
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>		69 912,16
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>828 945,16</b>	<b>828 945,16</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT SOUMIS AU VOTE	7 440 638,48	7 042 870,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	2 132 078,00	976 100,00
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		1 553 746,48
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 572 716,48</b>	<b>9 572 716,48</b>

<b>BUDGET GLOBAL</b>	<b>10 401 661,64</b>	<b>10 401 661,64</b>
----------------------	----------------------	----------------------

.../...

Pour rappel, le budget primitif et budget supplémentaire 2015 de l'agence s'élevaient à 10 483 355.62 € comme présenté ci-dessous. Les variations entre la section de fonctionnement d'une année à l'autre est justifiée par l'impact de l'amortissement des immobilisations suite à l'important programme d'investissement porté par l'agence en 2014 avec le renouvellement d'un Cinémobile. Les écarts sur la section d'investissement sont précisés ultérieurement.

	DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CREDITS D'INVESTISSEMENT SOUMIS AU VOTE	977 450,79	536 950,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	202 510,15	280 660,80
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	0,00	362 350,14
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 179 960,94</b>	<b>1 179 960,94</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT SOUMIS AU VOTE	7 122 393,68	6 796 484,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	2 181 001,00	1 187 668,00
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	0,00	1 319 242,68
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 303 394,68</b>	<b>9 303 394,68</b>

<b>BUDGET GLOBAL</b>	<b>10 483 355,62</b>	<b>10 483 355,62</b>
----------------------	----------------------	----------------------

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les restes à réaliser et le résultat d'exploitation 2015 constatés au compte administratif sont intégrés au budget primitif.

Une modification a dû être opérée suite au débat d'orientation budgétaire en raison de la diminution de la subvention du Conseil départemental d'Eure-et-Loir (10 000 € pour une demande de 40 000 €).

## RECETTES

**Chapitre 75 (Autres produits de gestion courante) :** il s'agit ici de la part salariale sur les tickets restaurants proposés aux agents au titre des avantages sociaux.

.../...



## Chapitre 74 (Dotations, subventions et participations) :

- Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle : reconduction à l'identique des montants de l'année 2015 ; soit 1 620 000 € de la Région Centre-Val de Loire, 585 000 € du CNC et 10 000 € de la SACEM pour l'aide à la création de musique originale de court métrage.
- Fonds de soutien à l'économie du livre et fonds d'aide à la création et à la production artistiques dans le domaine des résidences d'écriture :
  - reconduction de la politique régionale en faveur des éditeurs et des résidences d'auteurs (165 000 € de la Région Centre-Val de Loire et 35 500 € de la DRAC Centre-Val de Loire dont 25 000 € de crédits confiés) ;
  - traduction financière des dispositions de la convention CNL/DRAC Centre-Val de Loire/Région Centre-Val de Loire/Ciclic :
    - aides aux librairies : 100 000 € du CNL ; 10 500 € de la DRAC Centre (crédits confiés) et 20 000 € de la Région Centre-Val de Loire.
    - aides aux auteurs associés : 60 000 € de la Région Centre-Val de Loire et 15 000 € de la DRAC Centre-Val de Loire.
- Contributions de l'Etat
  - CNC : hypothèse de subventions identiques :
    - diffusion culturelle (50 000 €) ;
    - panorama des interventions territoriales (10 000 €) ;
    - prime art et essai perçue par le pôle exploitation (10 000 €) ;
    - coordination nationale du Fil des images au titre de la coordination des pôles régionaux d'éducation à l'image (20 000 €).
  - DRAC Centre-Val de Loire : en 2016, les contributions prévisionnelles de la DRAC Centre-Val de Loire s'élèvent à 688 840 € (soit un effort complémentaire de 1.67% hors crédits exceptionnels attribués fin 2015 et réintégrés au budget primitif 2016 en produits constatés d'avance). Cette contribution intègre notamment :
    - ateliers de pratiques artistiques : 58 840 € ;
    - aides accordées dans le cadre de la politique du livre : 61 000 € (cf supra) ;
    - éducation artistique et culturelle en faveur de la vie littéraire : 50 000 €.

.../...

- Contribution de la Région Centre-Val de Loire :

La dotation globale de fonctionnement accordée à Ciclic s'élève à 2 752 500 €, soit un montant identique à l'année 2015.

Une subvention demandée à la direction de la formation professionnelle pour les filières de l'image et du livre d'un montant de 43 500 € pourrait s'ajouter à cette contribution.

- Subventions des Conseils départementaux :

- le Conseil départemental d'Eure-et-Loir : la collectivité vient tout juste d'informer Ciclic d'une subvention à hauteur de 10 000 € pour 2016, la demande portait sur 40 000 € (patrimoine et vie littéraire). Ces 10 000 € seraient dédiés à la mise en valeur de la mémoire filmée sur ce territoire dans la continuité des projets engagés depuis 10 ans. Les actions menées en faveur de la vie littéraire sur le territoire (ateliers d'écriture numérique dans quatre médiathèques de département) ne sont pas renouvelées.
- le Conseil départemental d'Indre-et-Loire : les échanges avec ce Département sont en cours. En attendant, les crédits inscrits relèvent de la continuité des activités, à savoir le patrimoine (2 000 €), le développement d'actions de sensibilisation aux images avec le service de prévention spécialisée (9 100 €) et la collaboration autour des maisons d'écrivains situées sur le territoire (5 200 €).
- le Conseil départemental de Loir-et-Cher : ce partenariat se poursuit en 2015 autour des images d'archives (9 500 €). Des échanges sont actuellement en cours
- pour le développement d'autres coopérations (Ciclic Animation) mais ne font pas l'objet de traduction budgétaire à ce stade.

- Subventions des communes :

Les hypothèses retenues sont celles des subventions des communes pour l'adhésion au Cinémobile (71 000 €), ainsi qu'une subvention de la Communauté de communes du Pays de Vendôme pour Ciclic Animation (54 000 €).

.../...

**Chapitre 70 (Produits de services) :** l'augmentation des recettes propres (16%) provient essentiellement de Ciclic Animation qui est maintenant en capacité d'accueillir des équipes sur une année pleine. Il s'agira d'une année particulière pour le lieu car il devra accueillir à la fois les films prévus en 2016 mais aussi les films qui n'ont pas pu se tourner en 2015 en raison de la livraison plus tardive du lieu, d'où le caractère exceptionnel des recettes prévisionnelles 2016.

**Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections) :** cette augmentation de l'amortissement des subventions d'investissement octroyées par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat (56%) est issue du Cinémobile (17% de l'augmentation), de Ciclic Animation (55% de l'augmentation) et des affaires générales suite au programme d'investissement pour l'AFPA d'Issoudun (28% de l'augmentation).

**Chapitre 013 (atténuation de charges) :** prise en charge par l'Etat sur toute l'année des deux emplois d'avenir de l'agence : régisseur-intendant à Château-Renault et chargé de numérisation au pôle patrimoine à Issoudun.

**Chapitre 002 (résultats de fonctionnement reporté) :** le compte administratif prévisionnel 2015 fait apparaître un excédent de l'exercice de 234 503.80 € cumulé à l'excédent antérieur de 1 319 242.68 €, soit un résultat excédentaire au 31 décembre 2015 de 1 553 746.48 € reporté au budget primitif 2016.

Ces hypothèses retenues conduisent à un budget primitif 2016 de 9 572 716.48 € pour la section de fonctionnement, soit une augmentation de 2,9% par rapport au budget alloué en 2015.

## **DEPENSES**

**Chapitre 011 (charges à caractère général) :** ce chapitre représente 16% des charges de fonctionnement, soit une part équivalente au budget alloué en 2015.

**Chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) :** ce chapitre représente 29 % des charges de fonctionnement, soit une part équivalente au budget alloué en 2015.

.../...

Ci-dessous le détail de la répartition de la masse salariale brute entre les agents permanents, les emplois aidés et les renforts occasionnels et saisonniers :

	CA 2015	BP 2016	Δ
<b>Masse salariale brute</b>	<b>1 636 988 €</b>	<b>1 684 968 €</b>	<b>2,9%</b>
Agents permanents	1 272 053 €	1 325 568 €	4,2%
	43,92 ETP	45 ETP	
Emplois aidés	39 818 €	40 100 €	0,7%
Renforts et occasionnels	325 117 €	319 300 €	-1,8%

Les prévisions inscrites au budget primitif indiquent une évolution de la masse salariale globale de 3%.

La masse salariale brute des agents permanents augmenterait de 4%, elle est essentiellement issue du différentiel sur les ETP dont le poste de directeur général pourvu sur 12 mois au lieu de 6 en 2015. Les avancements de carrière et évolution d'indice sont aussi intégrées à cette augmentation.

Sur la ligne « renforts et occasionnels », les éléments présentés sont semblables aux consommations budgétaires de l'année dernière et sont amenés à évoluer en cours d'année en fonction des projets développés.

**Chapitre 042 (opération d'ordre de transfert entre sections) :** sur la base de notre programme d'investissement 2015, les dotations aux amortissements de nos immobilisations pour l'année 2016 s'élèvent à 488 660 €, soit une augmentation de 53% due à l'important programme d'investissement de l'année passée.

**Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) :** ce chapitre représente 51 % des charges de fonctionnement (légèrement inférieur au budget alloué 2015).

.../...



## Budget primitif 2016

Présentation par chapitre des sections d'investissement et de fonctionnement

	Alloué 2015		BP 2016		Variations Alloué 2015 / BP 2016	
	Montant	% sur section	RAR 2015	Montant	% sur section	N - (N-1) %
chapitre D 040	270 500,00	22%		422 250,00	51%	151 750,00 56%
chapitre D 20	29 151,60	2%		83 750,00	10%	54 598,40 187%
chapitre D 204	20 000,00		10 000,00		1%	-10 000,00 -50%
chapitre D 21	410 519,34	34%	29 984,00	272 961,16	37%	-107 574,18 -26%
chapitre D 27	0,00			10 000,00		
Total des opérations d'équipement	488 390,00					-488 390,00 -100%
chapitre R 001	362 350,14	30%		69 912,16	8%	-292 437,98 -81%
chapitre R024	20 050,00					-20 050,00 -100%
chapitre R 040	319 000,00	26%		488 660,00	59%	169 660,00 53%
chapitre R 13	517 160,80	42%	157 873,00	112 500,00	33%	-246 787,80 -48%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1 218 560,94</b>		<b>828 945,16</b>			<b>-399 615,78 -32%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 218 560,94</b>		<b>828 945,16</b>			<b>-399 615,78 -32%</b>
chapitre D 011	1 433 365,68	15%		1 492 978,48	15,60%	59 612,80 4%
chapitre D 012	2 688 195,00	29%		2 735 460,00	28,58%	47 265,00 2%
chapitre D 042	319 000,00	3%		488 660,00	5,10%	169 660,00 53%
chapitre D 65	4 961 584,00	53%	2 132 078,00	2 721 540,00	50,70%	-107 966,00 -2%
chapitre D 67	2 200,00	0%		2 000,00	0,02%	-200,00 -9%
chapitre R 002	1 319 242,68	14%		1 553 746,48	16,23%	234 503,80 18%
chapitre R 013	46 100,00	0%		26 100,00	0,27%	-20 000,00 -43%
chapitre R 042	270 500,00	3%		422 250,00	4,41%	151 750,00 56%
chapitre R 70	412 185,00	4%		478 230,00	5,00%	66 045,00 16%
chapitre R 74	7 320 932,00	76%	976 100,00	6 088 940,00	73,80%	-255 892,00 -3%
chapitre R 75	33 985,00	0%		27 350,00	0,29%	-6 635,00 -20%
chapitre R 77	1 400,00	0%				-1 400,00 -100%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>9 404 344,68</b>		<b>9 572 716,48</b>			<b>168 371,80 2%</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>9 404 344,68</b>		<b>9 572 716,48</b>			<b>168 371,80 2%</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>10 622 905,62</b>			<b>10 401 661,64</b>		<b>-221 243,98 -2%</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>10 622 905,62</b>			<b>10 401 661,64</b>		<b>-221 243,98 -2%</b>



## SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section diminue de 32% par rapport à l'année précédente. Cela se justifie par une année 2015 exceptionnelle :

- Programme d'acquisition pour l'AFPA d'Issoudun ;
- Finalisation de l'équipement de Ciclic Animation ;
- Travaux de rénovation du Cinémobile Yves Montand.

Le programme d'investissement de l'agence (244 800 €) est essentiellement consacré au renouvellement de matériels existants (73 %), voir le tableau en page suivante.

Le programme de migration des données des films d'archive représente 20 % du montant du programme annuel. L'enjeu de cette migration des données est :

- d'une part, de conserver le contenu du fichier numérique dans son intégrité au cours du temps ;
- d'autre part, de garantir l'accessibilité et l'exploitation technique du fichier enregistré et faire évoluer l'environnement technologique courant.

Il s'agit non seulement d'éviter l'obsolescence du format de fichier mais aussi l'obsolescence des supports de stockage et d'archivage.

En recettes, seront inscrits :

- l'amortissement des immobilisations dont le montant est estimé à 488 660 € ;
- le solde excédentaire de la section d'investissement en 2015 soit 69 912,16 € ;
- les subventions sollicitées par l'agence, les hypothèses retenues sont :
  - o une subvention de 60 000 € de la Région Centre-Val de Loire pour le matériel nouveau ;
  - o une subvention de 37 500 € de la Région Centre-Val de Loire pour le programme de migration des données dont le montant s'élève à 84 000 € TTC sur 2015-2017 ;
  - o la subvention de 15 000 € octroyée par la DRAC Centre-Val de Loire fin 2015 pour le projet d'outil autour de la médiation littéraire.

.../...

**Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés**

- d'approuver le budget primitif 2016 de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Votants : 23

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits**

**Pour expédition conforme,  
La Présidente de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique**

**Agnès SINSOULIER-BIGOT**



.../...

LIBELLE DU MATERIEL		QTE	PRIX TTC
	Appareil photo repérages	1	700
Bureautique	Ordinateur fixe	3	4 300
SOUS TOTAL CREATION			5 000
Tournages	ordinateur line test	2	10 000
	kinoflo 4 tubes 60cm + accessoires	4	6 000
	cintiq 24 HD	2	5 000
	kinoflo 2 tubes 120cm + accessoires	2	4 400
	travelling compatible Dragon Flame	1	2 000
	Licence TV Paint 11 - Edition Pro (version éducation)	3	1 800
	armoire métallique sécurisée	2	1 200
	ventouse à pompe charge 200kg	2	500
Bureautique	Ordinateur portable	1	1 800
SOUS TOTAL CICLIC ANIMATION			32 700
Tournage	Unité de tournage numérique	1	5 000
	Appareil photo	1	1 200
	Ensemble HF	1	500
	Ecran de vidéoprojection	1	500
	Zoom H4N (+cartes SD)	1	400
	Pieds de micro	2	400
Montage	Unité de montage	2	10 000
	Ordinateur portable pour table mash up	1	1 200
	Disques durs externes	2	600
Bureautique	Ordinateur fixe	3	4 300
SOUS TOTAL EDUCATION			24 100
	Renouvellement billetterie informatique	3	15 000
	Aspirateur unité Cinémobiles	1	300
SOUS TOTAL DIFFUSION			15 300
Bureautique	Ordinateur fixe	1	1 400
SOUS TOTAL LIVRE ET VIE LITTERAIRE			1 400
	Evolution du soft du Choice HD en système PC (absence de mises à jour pour Mac	1	27 000
	LIBRAIRIE LTO-7 24 slots (mais uniquement 12 bandes LTO7)	1	22 000
	Achat armoires et extracteurs d'air pour films contaminés	2	4 500
	iMac 16 Go RAM DDE 1 To + FCPX	1	2 000
	Appareil Fujifilm X-Pro1 + obj. 18/55mm ou Nikon D610 (Full HD)+ obj. 24/85mm	1	1 650
	ECRANS LED 23 pouces type EIZO EV2336WFS-BK	3	1 050
	Onduleur pour librairie LTO	1	950
	Pico projecteur LED ultraportable LG PG60G	1	700
	PC HP PRODESK 600g1 (évolution poste chargé de numérisation)	1	600
	ECRAN IIYAMA ProLite E2282HS	1	300
SOUS TOTAL PATRIMOINE			60 750
Mobilier	Réaménagements mobilier Bâtiment B		15 000
Serveur	Serveur Data et installation	1	12 400
	Serveur TSE et installation	1	7 000
	Switch 48 ports	1	450
Numérique	Automatisation communication Cinémobiles	1	10 000
	Site Ciclic Animation	1	3 000
Véhicule	Renouvellement véhicules de service	3	45 000
Bureautique	Ordinateur fixe	1	1 200
	Ordinateur portable	1	1 800
	Logiciel Comptabilité et GRH	1	9 700
SOUS TOTAL AFFAIRES GENERALES / COMMUNICATION			105 550
<b>TOTAL</b>			<b>244 800</b>